



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 06 DECEMBRE 2013 A 19 HEURES.

Présents : M. Jacques CHOLLET, M. Michel GODELU, M. Alain THEBAULT, M. André PACYNA, Mme Géraldine CUSTODIO, Mme Pascale SARRET, M. Serge BUFFET, Mme Flora GAUTHIER-LAURENT, Mme Caroline BASTIEN-DERRIEN, Mme Dominique LAVEAU.

Absentes excusées : Mme Jacqueline ROUAULT, Mme Catherine PASQUET, Mme Stéphanie NEDEAU.

Absent : M. Jean-Pierre BONAMY.

Secrétaire de séance : M. Michel GODELU

Procuration de Mme Stéphanie NEDEAU à Mme Pascale SARRET.
Procuration de Mme Jacqueline ROUAULT à M. Jacques CHOLLET.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2013

➤ *Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 13 septembre 2013.*

FINANCES

➤ **Budget Communal** : Etat des finances au 05 décembre 2013.

M. le Maire donne l'état des finances du budget communal au 05 décembre 2013.

Fonctionnement

- Dépenses	: 525 727 €
- Recettes	: 647 740 €
- Excédent	: 122 014 €

Investissement

- Dépenses	: 213 887 €
- Recettes	: 83 331 €
- Déficit	: 130 556 €

➤ Tarifs communaux pour 2014

M. Michel GODELU, Maire-Adjoint propose au conseil municipal la modification des tarifs suivants à partir du 1^{er} janvier 2014 :

Salle polyvalente « Espace Heure Bleue »

	Habitants d'Allogny		Particuliers hors commune	
	été	hiver	été	hiver
Location week-end et férié (vendredi 17h au lundi 9h)	250	285	467	498
Location une journée semaine, 9h à 9h du lundi au jeudi	138	159	244	265
Vin d'honneur, 14 h à 21h	80	86	121	126

Nota : Eté (1^{er} avril au 31 octobre) - Hiver (1^{er} novembre au 31 mars)

Location tente 48m² habitants d'ALLOGNY 106,00 €

Location tente 48m² particuliers hors commune 125,00 €

Nota : la location de la tente de 48m² est liée à la location de la salle polyvalente.

Prix du stère de bois sur pied : 6,50 €

Concession cimetière :

- Concession d'une durée de 30 ans : 74,00 €
- Concession d'une durée de 50 ans : 109,00 €
- Columbarium d'une durée de 30 ans : 728,00 €
- Columbarium d'une durée de 50 ans : 1 207,00 €

Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) :

- Construction neuve : 2 861,00 €
- Constructions anciennes ayant déjà un assainissement individuel : 1 430,00 €
- Construction neuve dans lotissement (par pavillon) : 2 861,00 €

Droit de place : 6,90 €

Cantine : repas enfant commandé 3.65 €

⇒ *Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal valide ces tarifs.*

➤ Remboursement sinistre candélabre

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal qu'un particulier a endommagé un candélabre au numéro 4 place de la poste. Le montant du préjudice s'élève à 1 950.32 Euros.

Cette somme sera directement versée sur le compte du Trésor Public. Ce dernier a besoin d'obtenir l'accord du conseil municipal pour reverser ce montant au SDE18 qui est le maître d'œuvre dans ce dossier.

⇒ *Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte, à l'unanimité, que cette somme soit reversée au SDE18.*

➤ Frais d'écolage

M. le Maire fait part au conseil municipal que la mairie de Bourges demande le remboursement des dépenses annuelles de fonctionnement dues pour la scolarisation d'un enfant résidant sur la commune d'Allogny, qui a une dérogation réglementaire pour l'école Marcel Sembat, pour l'année scolaire 2012-2013.

⇒ *Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de verser la somme demandée par la municipalité de Bourges, soit 201.73 €.*

ASSOCIATION ET COMMUNICATION

➤ **Journal de fin d'année**

- Mr Michel GODELU, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que le journal de fin d'année est en cours de relecture et que la distribution est prévue début janvier.

➤ **Election 2014**

- Mr Michel GODELU, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal qu'une feuille d'information, rappelant les modalités de vote à respecter (pas de panachage, présentation obligatoire d'une pièce d'identité, etc.) sera distribuée dans le courant du mois de février.

➤ **Demande de subvention**

- M. Michel GODELU, Maire-Adjoint, présente la demande de subvention de l'association de protection animale (S.B.P.A) de Marmagne qui prend en charge les chiens errants ou en état de divagation trouvés sur notre commune. La participation demandée pour 2014 est de à 0,40 €/ habitant soit la somme de 403,20 € demandée au titre de la convention.

⇒ *Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal valide cette demande subvention.*

➤ **Modification du règlement intérieur de la salle polyvalente « Espace Heure Bleue »**

- M. Michel GODELU, Maire-Adjoint, présente une modification du règlement intérieur de la salle polyvalente prenant en compte le nouvel arrêté municipal sur le bruit du 23 juillet 2013 et une recommandation sur la surveillance de la centrale de sécurité incendie à surveiller par le locataire.

⇒ *Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal valide cette modification.*

VOIRIE - TERRAINS COMMUNAUX

➤ Avancement des travaux divers

Mr Alain THEBAULT, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal :

- que les travaux de la Noue Palisse commenceront la semaine du 9 décembre.
- que les travaux de sécurité de la rue du Parc sont presque terminés.

⇒ Mr Serge BUFFET, conseiller municipal, fait remarquer que beaucoup trop de panneaux sont implantés alors que la réglementation en vigueur n'en exige pas autant et demande que cette situation soit réexaminée par la commission « voirie ».

⇒ Monsieur le Maire répond que les travaux sont faits en accord avec les spécialistes de la sécurité routière (DDT et Conseil Général).

➤ SDE18 : « Plan REVE » et modification des statuts

Mr Alain THEBAULT, Maire-Adjoint, fait part au conseil municipal que grâce à la temporisation de l'éclairage public, l'intensité lumineuse a été abaissée de 30% sur la RD944 et de 50% ailleurs.

M. le Maire fait part au conseil municipal qu'il a reçu un devis concernant la rénovation de l'éclairage public place de l'église dans le cadre du PLAN R.E.V.E. du SDE18.

⇒ *Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal autorise M. le Maire à signer ce devis d'un montant de 741.15 Euros HT.*

M. le Maire fait part au conseil municipal que le SDE18 souhaite modifier ses statuts pour prendre en charge les infrastructures nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables (2 points prévus sur notre commune).

⇒ *Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal approuve la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energie du Cher.*

➤ Chemin privé

Suite à la demande de l'Association des copropriétaires de la Grande Noue pour que la partie privative du chemin des Fougères soit rattachée au domaine public Mr Alain THEBAULT, Maire-Adjoint, fait part au conseil municipal que la commission « voirie » a décidé de faire un état des lieux.

⇒ *Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal (4 abstentions) souhaitent attendre l'état des lieux pour se prononcer sur cette demande.*

ECOLE – PERISCOLAIRE

➤ Application de la réforme des rythmes scolaires

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que lors du dernier bureau communautaire une réflexion a été menée avec les services de la communauté des communes et l'ensemble des Maires concernant l'organisation de la semaine scolaire. Ce projet a été soumis à l'avis de Monsieur le Directeur Académique des services de l'Education Nationale.

➤ **Modification des statuts de la Communauté de Communes en Terres Vives**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que lors du dernier bureau communautaire il a été proposé de modifier la compétence « Enfance Jeunesse » en ajoutant l'alinéa suivant :

« Dans le cadre de la modification des rythmes éducatifs, la communauté de communes et les communes membres partagent l'organisation des « Temps d'Activités Périscolaires (TAP) » comme suit :

- Les dépenses liées aux activités des enfants de moins de six ans au 1^{er} septembre de l'année scolaire sont gérées par les communes.
- Les dépenses liées aux activités des enfants de six ans et plus au 1^{er} septembre de l'année scolaire sont gérées par la communauté de communes.

⇒ *Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité la modification des statuts.*

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que plusieurs réunions seront organisées concernant la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

BATIMENTS

➤ **Conseil d'Orientation Energétique en Patrimoine (COEP)**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, dès janvier 2014, si une municipalité souhaite construire ou rénover ses bâtiments, elle devra effectuer préalablement une étude énergétique sur l'ensemble de ses bâtiments pour pouvoir obtenir des subventions.

➤ **Commission de sécurité « salle polyvalente Heure Bleue »**

Mr André PACYNA, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que la commission de sécurité est passée le 15 octobre dernier. Malgré certains écarts non rédhibitoires, un avis favorable a été émis.

➤ **Avancement des travaux divers**

Mr André PACYNA, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que :

- Les gouttières du bâtiment du stade sont remplacées.
- Le mur du nouveau cimetière dont une partie s'affaisse sera réparé en janvier 2014.
- Le chauffage de la MAB est réparé.
- Un moteur de la soufflerie de la salle polyvalente doit être changé courant décembre.
- La vérification triennale du système de sécurité incendie de la salle polyvalente a été réalisée le 5 décembre 2013 par l'entreprise SOCOTEC.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

➤ Budget assainissement : Etat des finances au 05 décembre 2013

M. André PACYNA, Maire-Adjoint, donne l'état des finances du budget assainissement au 10 septembre 2013.

Exploitation :

- Dépenses : 24 554 €
- Recettes : 50 827 €
- Excédent : 26 273 €

Investissement :

- Dépenses : 578 056 €
- Recettes : 262 639 €
- Déficit : 309 417 €

➤ Avancement des travaux de construction de la STEP

M. André PACYNA, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que :

- les travaux de construction du bâtiment d'exploitation de la station d'épuration sont pratiquement terminés.
- que le raccordement au réseau électrique se fera courant janvier 2014.
- que le constat d'achèvement des travaux aura lieu fin janvier 2014.
- qu'après une période d'observation et de mise en régime la réception définitive du chantier devrait lieu en mars 2014.

Par ailleurs, conformément au contrat signé avec notre fermier, des contrôles de conformité de raccordements à l'assainissement collectif sont actuellement en cours chez les particuliers route d'Henrichemont.

PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la réussite à l'examen professionnel d'adjoint d'animation 1^{ère} classe un agent peut être nommé dans cet emploi.

⇒ *Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte de créer cet emploi à 30 heures par semaine à compter du 1^{er} janvier 2014.*

AFFAIRES EXTERIEURES

➤ CCTV : Syndicat numérique

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Communauté de Communes en Terres Vives souhaite adhérer au syndicat mixte ouvert Numéric18.

⇒ *Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas approuver l'adhésion de la Communauté de Communes en Terres Vives à ce syndicat.*

➤ **Sel de déneigement**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, dans un souci d'optimisation de gestion et de rationalisation des achats de sel de déneigement, la Communauté de Communes en Terres Vives propose qu'un groupement de commande soit constitué pour l'achat annuel de sel de déneigement pour une durée de 3 ans.

⇒ *Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.*

➤ **SIRDAB : SCOT – PLUI – PLU**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que d'ici 3 ans le Plan Local d'Urbanisme de la commune devra être mis en conformité avec le SCOT.

➤ **Association des Maires du Cher**

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la lettre de l'association des Maires qui considère que le transfert obligatoire de la compétence en matière de Plan local d'urbanisme aux communautés de communes et communautés d'agglomération porte une grave atteinte au principe de libre administration des collectivités locales consacré par l'article 72 de la Constitution.

⇒ *Après en avoir délibéré (1 contre, 5 abstentions, 6 pour) le conseil municipal s'associe à cette motion.*

⇒ *Mme Caroline BASTIEN DERRIEN, conseillère municipale, explique les raisons de son opposition à cette motion.*

➤ **Commerçant non sédentaire**

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la lettre d'un commerçant de fruits et légumes qui souhaite s'installer sur la place les vendredis de 16 heures à 19 heures.

⇒ *Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, accepte que ce commerçant s'installe sur la place les vendredis de 16 heures à 19 heures.*

➤ **Vœux**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les vœux de la municipalité d'Allogny auront lieu le samedi 18 janvier.

➤ **Téléphonie Mobile**

Monsieur Michel GODELU, Maire-Adjoint, demande à ce qu'une lettre soit envoyée à l'opérateur Orange car la couverture mobile de notre commune est très insuffisante, notamment en 3G.

La séance est levée à 20 heures 35.